

## Délégués de la C.A.G.B.

**Rapporteur : M. le Président**

### **Modification des délégués de la commune de Routelle :**

Le Conseil Municipal de la commune de Routelle, en date du 29 janvier 2003, a décidé de modifier ses représentants au sein de la CAGB.

Ainsi, Monsieur Claude SIMONIN est désigné délégué titulaire à la place de M. Pierre DAGON-LARTOT et Monsieur Pierre DAGON-LARTOT devient délégué suppléant à la place de Mme Martine SCHLEUNIGER.

**Le Conseil de Communauté installe :**

- M. Claude SIMONIN comme délégué titulaire à la place de M. Pierre DAGON-LARTOT
- M. Pierre DAGON-LARTOT comme délégué suppléant à la place de Mme Martine SCHLEUNIGER.

Pour extrait conforme,

Le Président